Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour les élections au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) des représentants des étudiants des EPSCP : désignation des grands électeurs de Toulouse INP

La Présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L232-1 et D232-4 ;
Vu l'arrêté du 18 février 2015 relatif à la commission nationale pour les élections des représentants des personnels et des étudiants du Conseil ;
Vu l'arrêté du 24 février 2023 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
Vu l'arrêté du 24 février 2023 fixant les modalités d'organisation de l'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,
Vu l'appel à candidature de la Présidente de Toulouse INP en date du 31 mars 2023,
Vu l'arrêté relatif à la recevabilité des candidatures en date du 17 avril 2023,
Vu le procès-verbal de dépouillement,

ARRÊTÉ

Article 1 : Objet

À l'issue du scrutin qui s'est déroulé par voie électronique du 18 au 20 avril 2023, la Présidente de Toulouse INP proclame les résultats des élections pour la désignation des grands électeurs de Toulouse INP.

Sont proclamés élus grands électeurs :

Civilité	Nom	Prénom	Composante	Conseil ou Commission
Mme	PICAMAL	Mélanie	INP-ENSIACET	CFVU
M.	BRASSARD	Tom	INP-ENSEEIHT	CFVU
M.	ERPELDINGER	Matthias	INP-ENSAT	CFVU
M.	MEILLAND	Marceau	INP-ENSEEIHT	CFVU

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de Toulouse INP est chargé de l'exécution de la présente décision.

Toulouse, le 20 avril 2023

Pour la Présidente de Toulouse INP
Et par délégation le Directeur Général des Services

Frédéric BOUSQUET